

**André ORGIAZZI**

EM LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXPERT COMPTABLE

81, bd de Stalingrad

BP 81284

69608 VILLEURBANNE CEDEX

TEL 04.72.43.37.47 - FAX 04.72.43.38.33

andre.orgiazzi@inextenso.fr

**A.S.P.T.T GRAND LYON**

Association

Villa Cuzin

Rond Point Normandie Niemen

69800 SAINT-PRIEST

---

**Rapport général  
du Commissaire aux Comptes**

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2007

**André ORGIAZZI**  
EM LYON

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXPERT COMPTABLE

81, bd de Stalingrad

BP 81284

69608 VILLEURBANNE CEDEX

TEL 04.72.43.37.47 - FAX 04.72.43.38.33

andre.orgiazzi@inextenso.fr

## **A.S.P.T.T GRAND LYON**

Association  
Villa Cuzin

Rond Point Normandie Niemen  
69800 SAINT-PRIEST

---

### **Rapport général du Commissaire aux Comptes**

Comptes Annuels - Exercice clos le 31 décembre 2007

---

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 24 juin 2003, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France: ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment en ce qui concerne les subventions ainsi que leur utilisation, en particulier les subventions d'investissement en relation avec les immobilisations qu'elles financent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

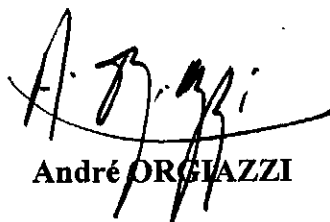
## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Villeurbanne, le 26 mai 2008

Le Commissaire aux Comptes

  
André ORGIAZZI

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASPTT GRAND LYON

Adresse de l'entreprise : Villa Cuzin Rond Point Normandie Niemen 69800 SAINT PRIEST

Numéro SIREN : 77980899700026

Code APE : 926C

Edité le : 13/05/2008

RUBRIQUES		Bilan au 31/12/2007			31/12/2006	
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		4 190	4 190			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
	Terrains	107 492		107 492	107 492	
	Agencements terrains	13 421	8 505	4 916	6 258	
	Constructions	776 506	471 054	305 451	320 211	
	Constructions sur sol d'autrui	14 051	14 051			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	464 132	449 200	14 932	22 356	
	Autres immobilisations corporelles	380 902	352 169	28 734	29 129	
	Immobilisations de règle et de droit					
	Provisions pour dépréciation immo corpo					
	Immobilisations en cours					
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		1 756 504	1 294 979	461 525	485 446	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Titres de participation					
	Prêts					
	Dépôts et cautionnements	1 524		1 524	1 524	
	Autres créances immobilisées					
Provisions pour dépréciations immos financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		1 524		1 524	1 524	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE(I)</b>		1 762 219	1 299 169	463 049	486 971	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	31 688		31 688	8 190
		Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	CREANCES	Clients et comptes rattachés				1 332
		Créances sociales				
		Créances fiscales				
		Subventions à recevoir	71 558		71 558	56 713
		Autres créances	86 500		86 500	62 858
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement				101 366
		Disponibilités	706 331		706 331	785 702
Charges constatées d'avance		23 112		23 112	8 114	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT(II)</b>		919 188		919 188	1 024 275	
Comptes régul.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
	Ecarts de conversion actif (IV)					
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>		2 681 407	1 299 169	1 382 238	1 511 246	

RUBRIQUES		Bilan au	31/12/2007	31/12/2006
		Exercice N		Exercice N-1
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES	Fonds associatif sans reprise	139 150	139 150
		Ecarts de réévaluation sans reprise		
		Réserves	684 593	684 593
		Report à nouveau	119 352	132 689
		Résultat de l'exercice	-88 033	-13 336
	AUTRES FONDS	Fonds associatif avec reprise		
		Ecarts de réévaluation avec reprise		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables (1)	276 764	289 848
		Droits des propriétaires (commodat)		
		Comptes de liaison des établissements		
<b>TOTAL (I)</b>		<b>1 131 826</b>	<b>1 232 943</b>	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	7 643	7 922	
	Provisions pour charges		20 000	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>7 643</b>	<b>27 922</b>	
Fonds déduits	Sur subventions de fonctionnement			
	Sur autres ressources			
	<b>TOTAL (III)</b>			
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			
	Dépôts et cautionnements			
	Autres emprunts et dettes financières			
	Découverts bancaires et postaux			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 830	6 780	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 943	16 804	
	Dettes fiscales et sociales (2) (3) (4)	34 084	41 398	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (5)	37 314	61 023		
Compte régul.	Produits constatés d'avance	124 597	124 377	
<b>TOTAL (IV)</b>		<b>242 768</b>	<b>250 381</b>	
<b>(V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>1 382 238</b>	<b>1 511 246</b>	
RENVois	(1)	Dont amortissements subventions d'investissement non renouvelables	402 231	389 147
	(2)	Dont dettes sur rémunérations	13 926	17 945
	(3)	Dont charges sociales	15 831	18 929
	(4)	Dont dettes fiscales	4 327	4 524
	(5)	Dont autres charges à payer	37 314	50 339

Désignation de l'entreprise : ASPTT GRAND LYON

Edité le : 13/05/2008

		Exercice au 31/12/2007	Exercice N-1 31/12/2006
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de produits finis		
	Prestations de service	165 177	230 738
	Ventes de marchandises	47 791	44 576
	Produits des activités annexes	63 241	57 055
	<b>Total des ventes de marchandises</b>	<b>276 209</b>	<b>332 369</b>
	Subventions de fonctionnement	289 545	397 748
	Autres subventions	25 679	4 236
	<b>Total des subventions de fonctionnement</b>	<b>315 223</b>	<b>401 984</b>
	Cotisations	334 082	339 516
	Quote part sub invest virée au compte de résultat		
	Produits divers de gestion courante	413 016	443 307
	Reprises sur amortissements et provisions	20 279	7 506
	Transferts de charges d'exploitation	11 831	10 938
	<b>Total des autres produits</b>	<b>779 207</b>	<b>801 267</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 370 640</b>	<b>1 535 620</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières	185	348
	Autres appro./RRRO/Frais accessoires d'achat	58 420	38 361
	Achats de marchandises à revendre	38 477	37 879
	<b>Total des achats de marchandises</b>	<b>97 082</b>	<b>76 588</b>
	Variations de stocks Matières Premières et de Marchandises	-23 498	3 438
	<b>Total des variations des stocks de marchandises</b>	<b>-23 498</b>	<b>3 438</b>
	Achats de matières et fournitures non stockées	76 249	111 367
	Sous traitance générale	8 532	10 153
	Redevances et crédits bails	21 624	21 624
	Locations	18 661	17 008
	Charges locatives et de copropriété		
	Entretien et réparations	99 177	40 000
	Primes d'assurances	26 453	27 233
	Divers services extérieurs / RRRO sur services extérieurs	6 730	4 817
	Personnel extérieur à l'association		
	Rémunérations intermédiaires et honoraires	9 125	12 717
	Publicité - Publications - Relations publiques	17 342	6 832
	Transports et déplacements du personnel		
	Déplacements missions et réceptions	3 181	4 427
	Frais postaux et de télécommunication	25 618	34 002
	Frais bancaires et assimilés	794	786
	Divers / RRRO sur autres services extérieurs	1 414	1 376
	<b>Total autres achats et charges extérieures</b>	<b>314 902</b>	<b>292 341</b>
<b>TOTAL DES CONSOMMATIONS</b>	<b>388 486</b>	<b>372 367</b>	
<b>MARGE SUR CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>982 154</b>	<b>1 163 253</b>	

		Exercice au 31/12/2007	Exercice N-1 31/12/2006
CHARGES	Impôts et taxes sur rémunérations état	10 314	10 532
	Impôts et taxes sur rémunérations autres organismes	4 072	3 826
	Impôts directs et indirects état	840	763
	Taxes diverse autres organismes		
	<b>Total impôts et taxes</b>	<b>15 226</b>	<b>15 121</b>
	Rémunérations du personnel	257 314	231 947
	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	74 465	69 606
	Autres charges sociales	842	753
	<b>Total charges de personnel</b>	<b>332 621</b>	<b>302 306</b>
	Redevances pour concessions etc...		
	Pertes sur créances irrécouvrables	403	921
	Charges diverses de gestion sportive	741 842	835 558
	<b>Total des charges de gestion courante</b>	<b>742 245</b>	<b>836 479</b>
	Subventions attribuées par l'association		
<b>Total des autres charges</b>			
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements et provisions sur charges	42 089	66 229
	<b>Total amortissements et provisions</b>	<b>42 089</b>	<b>66 229</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 132 181</b>	<b>1 220 135</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-150 027</b>	<b>-56 882</b>
	Revenus des valeurs mobilières de placement		
	Produits nets / cessions de valeurs mobilières placées	21 744	8 642
	Autres produits financiers		
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>21 744</b>	<b>8 642</b>
	Charges d'intérêt		
	Autres charges financières		
	Dotations aux amortissements et provisions sur charges financières		
	<b>Total charges financières</b>		
	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>21 744</b>	<b>8 642</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-128 283</b>	<b>-48 240</b>	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels / opérations de gestion	3 846	2 915
	Produits des cessions d'actifs		9 700
	Quote-part des subventions d'investissement	13 084	15 409
	Produits exceptionnels	25 152	11 750
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>42 081</b>	<b>39 773</b>
	Charges exceptionnelles / opérations de gestion	1 832	1 507
	Valeurs comptables d'éléments d'actifs cédés		606
	Dotations aux amortissements et provisions / charges exceptionnelles		2 757
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>1 832</b>	<b>4 870</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>40 250</b>	<b>34 904</b>	
Impôts sur les sociétés			
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>-88 033</b>	<b>-13 336</b>	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>EXCEDENT (OU DEFICIT)</b>	<b>-88 033</b>	<b>-13 336</b>	

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATI		Exercice au 31/12/2007	Exercice N-1 31/12/2006
PRODUITS	Bénévolat	15 617	20 234
	Prestations en nature	494 110	572 769
	Dons en nature		
	<b>Total</b>	<b>509 727</b>	<b>593 003</b>
CHARGES	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	89 379	89 379
	Prestations	404 731	483 390
	Personnel bénévole	15 617	20 234
	<b>Total</b>	<b>509 727</b>	<b>593 003</b>



## 1. Evénements significatifs de l'exercice

### 2. Règles et méthodes comptable 1982

Les comptes annuels de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> JANVIER 2007 au 31 DECEMBRE 2007 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point mentionné au paragraphe « changement de méthode »,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### *2.1 Immobilisations*

L'évaluation des immobilisations a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire et sur la base des durées suivantes :

* constructions	10 à 50 ans	
* agencements constructions	05 à 10 ans	
* matériel et outillage		5 ans
* matériel de transport	03 à 05 ans	
* matériel de bureau	03 à 05 ans	
* mobilier		5 ans
* matériel sportif	03 à 05 ans	

#### *2.2 Stocks*

Les stocks ont été valorisés au dernier prix d'achat connu.

#### *2.3 Cotisations*

Afin de respecter le principe de séparation des exercices, des produits constatés d'avance sont calculés selon la méthode suivante :

Un prorata est appliqué aux produits comptabilisés par les sections pour tenir compte, à la clôture de l'exercice, du temps restant à courir jusqu'à la fin de la saison sportive.

Les cotisations encaissées jusqu'au 31 mars de l'année suivante sont rattachées aux produits de l'exercice à concurrence du prorata calculé suivant la méthode exposée ci-dessus.

Section	Saison	Prorata P.C.A.
Athlétisme	1/9 au 31/8	8/12
Badminton	1/9 au 30/6	6/10
Boules	1/1 au 31/12	0
Cyclo	1/9 au 31/8	8/12
Danse	1/9 au 30/6	6/10
Football	1/9 au 30/6	6/10
Foot Corpo	1/9 au 30/6	6/10
Golf	1/1 au 31/12	0
Karaté	1/9 au 30/6	6/10
Montagne	1/9 au 31/8	8/12
Natation	1/9 au 31/8	8/12
Patinage	1/9 au 31/8	8/12
Pétanque	1/1 au 31/12	0
Subaquatique	1/9 au 30/6	6/10
Ski	1/9 au 31/5	5/9
Tennis	1/9 au 31/8	8/12
Tennis de table	1/9 au 31/8	8/12
Tir sur cible	1/9 au 31/8	8/12
Voile	1/4 au 31/10	0
Volley	1/9 au 30/6	6/10

### 3. Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de résultat :

#### *3.1 Immobilisations Corporelles et Amortissements*

Les variations de l'exercice s'analysent de la manière suivante :

## IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	BRUT DEBUT DE L'EX	AUGMENTATION DE L'EX	VIREMENT DE L'EX	CESSIONS DE L'EX	BRUT FIN DE L'EX
* Logiciels	4 191	0	0	0	4 191
* Terrains	107 492	0	0	0	107 492
* Aménagement Terrains	13 421	0	0	0	13 421
* Constructions	776 506	0	0	0	776 506
* Constructions Sol Autrui	14 051	0	0	0	14 051
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	464 132	0	0	0	464 132
* Autre immobilisation	363 965	18 167	0	1 230	380 902
* Immo en cours	0	0	0	0	0
* Dépôts et cautionnements	1 524	0	0	0	1 524
<b>TOTAL</b>	<b>1 745 282</b>	<b>18 167</b>	<b>0</b>	<b>1 230</b>	<b>1 762 219</b>

## AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENTS DES IMMO	CUMUL DEBUT DE L'EX	DOTATION DE L'EX	REPRISES DE L'EX	CUMUL FIN DE L'EX
* Amortissements logiciels	4 190	0	0	4 190
* Amortissements terrains				
* Amortissements Agencement terrains	7 163	1 342	0	8 505
* Amortissements constructions	456 295	14 760	0	471 055
* Amortissements constructions Sol autrui	14 051	0	0	14 051
* Amortissements installations techniques, matériel et outillage industriel	441 775	7 425	0	449 200
* Amortissements autre immo	334 836	18 562	1 230	352 168
<b>TOTAL</b>	<b>1 258 310</b>	<b>42 089</b>	<b>1 230</b>	<b>1 299 169</b>

L'intégralité de la dotation aux amortissements a été pratiquée selon le mode linéaire.

L'ASPTT est partiellement propriétaire de la salle de tennis de Bron construite en 1992. Le montant de l'investissement s'élève à 292 610.57 euros.



L'investissement fait par l'ASPTT est inclus pour un montant égal à 79 251.57 euros (dans les constructions) et l'investissement financé directement par la POSTE, non inclus dans les comptes de l'ASPTT, est de 213 359.00 euros.

### ***3.2 Echéances des créances à la clôture de l'exercice***

L'ensemble des créances figurant à l'Actif est à échéance inférieure à un an.

### ***3.3 Comptes de régularisation Actif***

Les charges constatées d'avance ainsi que les produits à recevoir figurant à l'actif du bilan sont liés à la gestion courante de l'Association. Ils s'analysent comme suit :

	Exercice	Exercice Précédent
<b><i>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</i></b>		
❖ Carte CE ( Section Golf)	16 589	0
❖ Crédit bail	1 342	1 234
❖ Assurance	2 391	2 300
❖ Maintenance(Lorinfo-Rentokil-IBM-Sécurité)	411	506
❖ Assurance (Section Voile)	164	181
❖ Convention Boîte (Section Tir/Subaquatique)	508	269
❖ Affiliation FFESSM (Section Subaquatique)	68	58
❖ Tournoi Italie (Section Football)	0	90
❖ Location Boulodrome (Section Boules)	700	700
❖ Téléphone (Siège-Diverses Sections)	304	239
❖ Ligue (Section Pétanque)	0	443
❖ Tournoi/Chpt (Section Tennis)	634	374
❖ Formation Veny (Section Natation)	0	80
❖ Label (Section Athlétisme)	0	1 640
<b>TOTAL</b>	<b>23 111</b>	<b>8 114</b>

### ***PRODUITS A RECEVOIR***

❖ Ecole St Laurent (Section Volley)	0	400
❖ Rally des gazelles	2 774	0
❖ Subvention Ligue ASPTT	5 000	0
❖ Repas Arbitre (Section Volley-Foot)	0	200

❖ Cotisations ASPTT	4 494	8 512
❖ Remb URSSAF Prud'hommes	4 790	0
❖ Location Antenne / Foyer	0	6 460
❖ Paiement différé des cotisations	3 805	2 946
❖ Paiement différé des cotisations GUS	240	1 757
❖ FFTT- FFN - UFOLEP (Section T/Table- Nat-Tir)	0	436
❖ GIFOM Sponsor (Section voile)	0	600
❖ Cours (Section Tennis)	530	0
❖ Sortie/Stage (Section Montagne-Ski-T/T-Voile)	2 325	651
❖ Remboursement Frais déplac ASPTT Rouen	316	0
❖ Location Installations	17 386	14 228
❖ Myriades-10 km Parilly-Marathon (Section Athlé)	3 547	5 870
❖ Vente de matériel (Section Voile)	0	1 030
❖ Soirée (Section Subaquatique-Tennis-Volley)	2 200	5 000
❖ Remb Fédé (Section Cyclo)	0	100
<b>TOTAL</b>	<b>47 407</b>	<b>48 190</b>

### ***SUBVENTION A RECEVOIR***

❖ Subventions de fonctionnement	71 558	56 713
---------------------------------	--------	--------

### ***3.4 Affectation du résultat de l'exercice précédent***

Le déficit de l'exercice précédent, soit 13 336 euros a été affecté en totalité en report à nouveau.

### ***3.5 Variation des Fonds Propres***

Fonds propres à la clôture de l'exercice précédent	956 432
Variations de l'exercice :	
* Fonds associatif (+ ou -)	
* Réserves	
* Report à nouveau (+ ou -)	-13 336
* Résultat de l'exercice (+ ou -)	-88 033
Fonds propres à la clôture de l'exercice	855 063

### ***3.6 Echéances des dettes à la clôture de l'exercice***

L'ensemble des dettes figurant au Passif est à échéance inférieure à un an à la date de clôture de l'exercice.

### ***3.7 Comptes de régularisation Passif***

	Exercice	Exercice Précédent
<b>CHARGES A PAYER</b>		
● Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 257	77 827
● Dettes fiscales et sociales	34 084	41 398
<b>TOTAL</b>	<b>109 341</b>	<b>119 225</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>		
● Produits d'exploitation ☒	124 597	124 377
● Produits financiers		
● Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>124 597</b>	<b>124 377</b>

☒ Les produits d'exploitation constatés d'avance concernent les cotisations encaissées au 31 décembre 2007 au titre de la saison 2007/2008 pour un montant de 105 589 euros.

### **3.8 Etat des provisions**

	PROVISION DEBUT EX	DOTATION DE L'EX	REPRISES DE L'EX	PROVISION FIN EX
<b>PROVISION REGLEMENTE</b>				
* Provision pour investissements				
* Provision pour hausse des prix				
* Amortissements dérogatoires				
* Provisions pour fluctuation des cours				
* Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	0	0	0	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
* Provision pour grosse réparation	20 000	0	20 000	
* Provision pour pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
* Autres provisions pour risques	7 922	0	279	7 64
* Autres provisions pour charges	0	0	0	
<b>TOTAL</b>	27 922	0	20 279	7 64
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
* Sur immobilisations incorporelles				
* Sur immobilisations corporelles				
* Sur immobilisations financières				
* Sur stock et en-cours				
* Sur comptes clients				
* Sur autres actifs				
<b>TOTAL</b>	0	0	0	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>27 922</b>	<b>0</b>	<b>20 279</b>	<b>7 64</b>

Certaines activités exercées au sein de l'association sont susceptibles d'être fiscalisées. Aucune provision n'a été constituée à cet effet dans la mesure où une estimation du risque ne peut être effectuée avec une précision suffisante.

### *3.9 Opérations de Crédit-bail*



Le tableau ci-dessous indique l'état des redevances sur les contrats de crédit-bail en cours, ainsi que les amortissements qui auraient été pratiqués si l'association avait acquis les biens en propriété et les avaient inscrits à l'actif de son bilan :

Description	2017		2018	
	Montant	Montant	Montant	Montant
Redevances courantes	?	4 866	24 689	?
Amortissements	15 465	3 588	17 043	3 093
Redevances différées	6 130	5 536	19 376	1 226
Amortissements	?	7 633	22 096	?
<b>Total</b>	<b>21 595</b>	<b>21 623</b>	<b>83 204</b>	<b>4 319</b>

Description	2017		2018	
	Montant	Montant	Montant	Montant
Redevances courantes	1 217	0	0	1 217
Amortissements	897	0	0	897
Redevances différées	5 536	2 769	0	8 305
Amortissements	3 265	0	0	3 265
<b>Total</b>	<b>10 915</b>	<b>2 769</b>	<b>0</b>	<b>13 684</b>

### 3.10 Subventions

#### 3.10 – 1 Subventions de fonctionnement

ORGANISME		MONTANT	
		2007	2006
* POSTE	Fonctionnement	55 700	79 028
* FRANCE TELECOM	Fonctionnement	22 845	42 646
* FS ASPTT	Activités sportives	46 753	97 206
	Fonctionnement des instal.	100 896	106 404
	Entretien des installations	0	0
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>226 194</b>	<b>325 284</b>
* Jeunesse et Sport		1 000	4 500
* CNDS / FNDS		42 400	46 230
* Collectivités locales		19 950	21 734
* CNASEA Sub. Etat pour CES/EJ		25 679	4 236
* Autres		0	0
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>89 029</b>	<b>76 700</b>
<b>TOTAL</b>		<b>315 223</b>	<b>401 984</b>

#### 3.10 2 Subventions d'équipement

SUBVENTIONS RECUES				OBJET DE LA SUBVENTION	SUBVENTIONS INSCRITES PERTES & PROFITS		
POSTE	F.T.	PTT	FS ASPTT		Au 01/01/07	Ex. 2007	Au 31/12/07
		330 814	289 206	213 - Construction Gymnase N° 2	193 030	4 631	197 661
			42 686	213 - Chalet	168 752	4 049	172 801
	2 868			218 - Création 5 marches Piscine	18 267	2 775	21 042
	13 421			212 - Beach Volley	1 938	287	2 225
0	16 289	330 814	331 892	<b>TOTAL</b>	7 162	1 342	8 504
					389 149	13 084	402 233

### AMORTISSEMENTS

FRANCE TELECOM	1 629
PTT	4 631
FS ASPTT	6 824

---

**13 084**

La Poste et France Télécom n'accordant plus de subventions d'investissements, ces dernières ont été retraitées différemment. Sont restées dans le compte 131 et continuent d'être amorties, les subventions qui ont servies à l'achat de biens qui ne seront pas renouvelés par l'ASPTT. Les autres ont été mises dans le compte 102 pour leur valeur résiduelle.

### *3.11 Aide de la Poste et de France Télécom*

Le compte de résultat de l'Association ne comporte qu'une partie des ressources mises à disposition pour assurer son fonctionnement.

En effet, l'Association bénéficie d'une aide de la part de la Poste et de France Télécom sous les formes suivantes :

→ Mise à disposition d'agents 8 agents Poste et 171.50 jours agents Poste	404 731
→ Mise à disposition de bâtiments et locaux	89 379
<b>TOTAL DE L'AIDE</b>	<b>494 110</b>

Les montants de cette aide ont été réactualisés d'après les montants évalués dans la convention faite entre l'Association et la Poste au titre de l'année 2005 et entre l'association et France Télécom au titre de l'année 2001.

### ***3.12 Engagements retraite***

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon prospective sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'association (âge à la date de clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- des données spécifiques à l'association (convention collective, hypothèses de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisible du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation de 2.5 %

La somme ainsi obtenue est majorée des charges patronales.

Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite se monte à 7 273 euros.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagement reçus.